

# PONTACQ CONTRE-ATTAQUE

## Un programme d'actions au service de nos villages



Compte rendu de la réunion publique du 6 mars 2023

---

Environ un an et demi après la réunion publique de lancement de « Pontacq contre-attaque », une centaine de personnes se sont déplacées le 6 mars pour prendre des nouvelles de l'avancement des projets de redynamisation du centre-bourg.

### OUVERTURE PAR M. DIDIER LARRAZABAL, MAIRE DE PONTACQ

En préambule, Monsieur Didier Larrazabal, Maire de Pontacq, a rappelé que le plan d'actions, établi sur une durée de 15 ans, est à la fois ambitieux et réaliste. Le conseil municipal a pour ligne directrice de transformer les faiblesses de Pontacq en atouts, pour en faire le terreau d'un avenir choisi et non subi : reconquérir les friches industrielles, valoriser le patrimoine environnemental, offrir des équipements publics de qualité, attirer de nouvelles populations à la recherche d'un cadre de vie privilégié et donner envie aux commerçants et acteurs économiques de réinvestir le centre-bourg pour être au plus proche des usagers. Le Maire résume cette ambition avec simplicité et détermination : « à Pontacq on a tout, mais on veut plus encore ! »

### 1. L'AVANCEMENT DES PROJETS EN COURS

#### La Maison France Service

*Présentée par Christine Mousseigne, adjointe à l'éducation, l'enfance, la jeunesse et à l'administration générale*

Depuis septembre 2022, la Maison France Service a ouvert ses portes aux usagers à l'étage de la mairie. En réunissant différents services du quotidien (caf, pôle emploi, assurance maladie, assurance retraite, permanences France Rénov'...), ses objectifs sont d'informer, orienter, accompagner ceux qui le souhaitent dans leurs démarches administratives, de mettre à disposition des outils numériques et d'assurer un service de proximité. Parallèlement, depuis le 6 mars 2023, il est possible d'effectuer une demande de passeport et/ou de carte d'identité au sein de la Maison France Service.

#### La Maison des associations

*Présentée par Henri Sousbielle, adjoint à la vie associative, aux travaux et à la gestion des bâtiments communaux*

Depuis la création du nouveau collège, l'ancien bâtiment a été transformé en maison des associations. Il s'agit d'un outil essentiel pour leur permettre de vivre mieux et de se développer. Des locaux sont à leur disposition (pour du stockage ou des activités), ainsi qu'une salle de réunion et un hall des associations. Le lumineux espace central accueille la bibliothèque, tandis qu'elle se trouvait à l'étage de la mairie avant la création de la Maison France Service. Enfin, d'ici cet été, le centre technique municipal déménagera dans une aile du bâtiment.

## **Le réaménagement de l'avenue Henri IV**

***Présenté par Jean-Bernard Cazenave, adjoint aux réseaux, à la voirie, à l'environnement, à l'agriculture et à la forêt***

L'avenue Henri IV est le premier aménagement d'espace public du projet « Pontacq contre-attaque ». Cette opération importante à pour objectifs d'apaiser la circulation automobile, de sécuriser les piétons et cyclistes (en particulier sur le trajet du collège), de rompre la linéarité de l'avenue et de végétaliser l'entrée de ville tout en l'embellissant. Cet aménagement se décompose en quatre sections (sud, centrale, nord et giratoire) détaillées lors de la réunion.

La mise en œuvre de ce projet, rythmée par les travaux d'assainissement, est prévue entre le 2<sup>e</sup> semestre 2023 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

## **Le domaine du Val de l'Ousse**

***Présenté par Christophe Voisin, conseiller municipal délégué à l'urbanisme, à la communication et au développement numérique***

Ce projet consiste à créer un nouveau quartier résidentiel à proximité du collège, sur des terrains appartenant à la commune. Il comprend la construction de logements sociaux locatifs et en accession à la propriété (maisons individuelles groupées et petits collectifs), ainsi que la vente de parcelles libres pour la construction de maisons individuelles. Il est également prévu d'aménager des espaces publics de qualité, végétalisés et conviviaux, privilégiant les circulations douces et partagées, ainsi que les vues sur la campagne et les Pyrénées.

La création du domaine du Val de l'Ousse se déroulera en deux phases : les travaux d'aménagement de la phase 1 démarreront au 2<sup>e</sup> semestre 2023, tandis que les travaux de la phase 2 débuteront à partir de 2024 – 2025.

## **La friche Montbrun**

***Présentée par Christophe Caillabet, adjoint à l'élaboration et à la mise en œuvre du budget, au pilotage et au suivi financier.***

L'ancienne tannerie Montbrun est fermée depuis 2014 et laisse une friche polluée à proximité du centre-bourg, dans une zone inondable. Face à cette situation, la mairie interpelle le Préfet depuis 2015. Les services de l'Etat se sont saisis du sujet en 2021 et un arrêté ministériel ordonnant l'exécution d'office des travaux de mise en sécurité, au frais de l'Etat, a été établi. Ainsi, entre janvier et février 2023, 600 tonnes de déchets dangereux ont été retirés. A présent, il convient d'élaborer un ou deux scénarii de reconversion potentielle de la friche, de fiabiliser les engagements financiers des partenaires publics sur la prise en charge des coûts de dépollution, et d'acquérir le site.

## **L'espace ludique et sportif intergénérationnel Capdevielle Fidel**

*Présenté par Henri Sousbielle, adjoint à la vie associative, aux travaux et à la gestion des bâtiments communaux, et Céline Marrocchella, adjointe aux solidarités, aux affaires sociales, à la politique du logement, à la santé et au handicap*

L'ancien camping, racheté en partie par la commune, est un vaste espace contraint en raison de sa situation en zone inondable. Toutefois, il dispose d'un grand potentiel et a été acquis afin de mettre à disposition du CAP rugby un terrain d'entraînement en centre-ville. Les terrains du stade Jean Estrade seraient alors mis à la disposition du club de foot des Papillons uniquement. Ainsi, ces deux clubs qui comptent notamment de nombreux enfants ne seraient plus limités dans leurs possibilités d'entraînement. Le conseil municipal souhaite cependant pouvoir proposer un projet global d'aménagement du site, pour en faire un espace ludique et sportif intergénérationnel à proximité des équipements scolaires et sportifs, et de la maison des associations. Afin de mettre ses idées en adéquation avec les besoins des usagers, une consultation publique a été mise en place en décembre 2022 par le Conseil Municipal. Les résultats de cette enquête ont été présentés en réunion publique et sont disponibles dans le magazine « Le Fil de l'Ousse ». Ils confirment les premières esquisses du projet qui prévoient : un pump-track, des jeux pour enfants, des espaces sportifs inclusifs, de la pétanque, une zone de fraîcheur, une aire de pique-nique ombragée, des sanitaires publics, une buvette, des cheminements doux et de la signalétique pour la pratique libre.

## **2. LES NOUVEAUX PROJETS**

### **L'aménagement des places Huningue et Saint-Laurent**

*Présenté par Didier Larrazabal, Maire*

L'aménagement des places Huningue et Saint-Laurent est le projet phare de l'opération de revitalisation du centre-bourg. A ce titre, plusieurs enjeux sont ressortis du plan guide d'aménagement des espaces publics finalisé en 2020, et des balades urbaines effectuées par les ambassadeurs « Petite Ville de Demain » : végétaliser, rééquilibrer la place du piéton et celle de la voiture, créer des espaces de promenade, installer de la signalétique, améliorer le marché et valoriser le patrimoine par des espaces publics qualitatifs. Cette année, la commune a mandaté le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) pour travailler sur des propositions concrètes d'aménagement de ces places, et en particulier sur la rédaction d'un cahier des charges à destination d'un cabinet d'études à recruter. En outre, deux éléments de contexte sont à prendre en compte : le déménagement de la pharmacie dans la maison Thubier et la libération de l'espace actuellement occupé par les services techniques municipaux.

### **La dynamisation du marché de Pontacq**

*Présentée par Julie Triverio, adjointe aux animations, cérémonies et à la programmation événementielle*

La Communauté de Communes du Nord Est Béarn et les communes qui accueillent des marchés de plein air lancent une étude pour dynamiser les marchés de plein air. Les habitants et usagers sont invités à répondre à un questionnaire en ligne avant le 26 mars ou, lors de la venue d'une enquêtrice sur le marché du samedi 18 mars. Cette étude vise à adapter le marché aux nouveaux usages et modes de consommation en proposant des pistes pour améliorer son offre, son aménagement, son organisation, son animation, etc. Le plan d'actions qui en résultera sera finalisé en juin.

## **Chantier collectif au parc des remparts**

*Présenté par Alizé de la Monneraye, cheffe de projet « Petites Villes de Demain » au sein de la Communauté de Communes du Nord-Est Béarn*

Du vendredi 16 au mercredi 21 juin, le Collectif Trois-Tiers animera une résidence dans le centre-bourg de Pontacq. Ces jeunes architectes, urbanistes et paysagistes proposeront des rencontres et ateliers pour imaginer des aménagements temporaires sur l'espace qui se trouve au pied de la tour et des remparts. Ils seront ensuite réalisés sous la forme d'un chantier participatif qui se clôturera par un moment festif à l'occasion de la fête de la musique. Tous les habitants sont invités à participer à chaque étape de la résidence.

## **Végétalisation du centre-bourg**

*Présentée par Amélie Hustaix, directrice générale des services de la commune de Pontacq*

Le réaménagement des espaces publics du centre-bourg doit nécessairement s'accompagner de végétalisation. Cette question n'est pas uniquement celle de la collectivité et doit interpeller tout un chacun pour ne pas se limiter aux places centrales ou aux aménagements neufs. La commune souhaite donc lancer une nouvelle dynamique à travers la mise en place d'un permis de végétaliser. Ce système passe par la création d'une charte permettant d'encadrer la réalisation et l'entretien de la végétation sur l'espace public (trottoirs, places, pieds de façades...) par des particuliers. Un groupe de travail ouvert aux habitants sera lancé dans le courant de l'année 2023.

## **CONCLUSION PAR MONSIEUR LE MAIRE**

En guise de conclusion, Monsieur le Maire a remercié l'ensemble des participants et des intervenants. Il a ensuite invité tout le monde à partager un apéritif dans la convivialité.